

**VALENCIENNES CITOYENNE**  
**12 boulevard Froissart**  
**59300 VALENCIENNES**  
**Tel : 06 73 31 98 46**

**Monsieur Alain LEGRAND**  
**Correspondant local**  
**Monsieur Philippe DELRUE**  
**Président Association**  
***Droit au vélo***  
**Galerie l'H du Siège**  
**23 rue Gosselet**  
**59000 Lille**

**Valenciennes, le 26 février 2014**

Monsieur le Président, Monsieur le Correspondant local,

J'ai bien reçu votre courrier interrogeant mon engagement en faveur de l'usage du vélo au quotidien à Valenciennes Je vous en remercie.

On se déplace deux fois moins à vélo qu'il y a trente ans et cela pose effectivement question!

Ce triste constat n'est pas une fatalité et j'ai toujours encouragé la pratique du vélo car c'est économique, écologique, pratique et simple, mais malheureusement pas toujours sécurisant !

Aujourd'hui, la pratique du vélo loisir se fait dans des conditions plutôt correctes car hors secteur urbain même si la continuité des pistes cyclables reste à parfaire. Par contre pour les déplacements quotidiens notamment en ville et centre ville de Valenciennes en particulier, il y a véritablement danger. Il est également compliqué de se rendre au travail à vélo. Dommage que lors de la réalisation de la première ligne de tramway, rien n'ait été prévu pour le vélo dans le PDU. C'est une belle occasion ratée !

C'est pourquoi, je suis favorable à la mise en place d'un plan vélo en cohérence avec le Schéma Directeur Vélo dans le cadre du SCOT du Valenciennois. Le renforcement de la sécurité, le confort et l'optimisation des itinéraires comme la complémentarité avec les transports en commun sont les clés de la réussite de ce plan.

Parallèlement, il y a urgence à apporter des solutions aux difficultés repérées sur les itinéraires les plus empruntés. C'est d'ailleurs pourquoi je plaide pour que le plan cyclable du Conseil Général soit complété afin de palier à l'absence de liaison cyclable entre la périphérie et les entrées de villes, entre la campagne et l'arrivée dans les villages. Il y a nécessité de compléter le réseau existant en évitant les ruptures et d'irriguer les zones d'activités où se concentre l'emploi.

L'objectif de prioriser la desserte cycliste des établissements scolaires est également déterminant pour générer de nouveaux adeptes du vélo.

Je suis convaincu qu'un jeune qui a pris l'habitude de la bicyclette, conservera cette pratique s'il en a une expérience positive.

D'où l'importance d'en donner le goût en créant les conditions de rendre le vélo plus attractif auprès des enfants comme de leurs parents, particulièrement sensibles à juste titre aux questions de sécurité. C'est d'ailleurs pourquoi, je me suis mobilisé en qualité de Conseiller Général pour créer les conditions de création d'une piste cyclable de Bellaing au collège de Wallers par exemple.

Pour moi, il y a urgence à encourager l'usage du vélo à Valenciennes comme sur l'agglomération avec des pistes cyclables sécurisées. Il est très important également de réaliser des aménagements pour stationner les deux roues en toute sérénité ! Et notamment comme vous l'avez souligné récemment aux arrêts de tramway afin de favoriser l'intermodalité des transports.

Nous avons d'autres propositions relatives aux transports, à la circulation et à leur sécurisation que nous vous invitons à découvrir dans notre programme qui sera diffusé début mars prochain.

Souhaitant avoir répondu à vos interrogations et me tenant à votre disposition, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, Monsieur le Correspondant local, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

**Jean-Claude DULIEU**  
**Tête de Liste de Valenciennes Citoyenne**

